



Avis public

Séance extraordinaire du 25 juin 2025, 19h00

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le mercredi 25 juin 2025, à 19h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Adoption du second projet de règlement numéro 552-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 347-2014;
2. Adoption du règlement numéro 553-2025 amendant le règlement numéro 413-2017 relatif à l'administration et à la gestion de l'événement spécial : Festival Western de Saint-Tite;
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 554-2025 décrétant les rémunérations payables lors d'élections municipales;
4. Appui de la demande à la CPTAQ de Garage RG Davidson inc. afin d'exposer des tracteurs et leurs accessoires sur une partie du lot 4 444 457 du Cadastre du Québec;
5. Octroi d'un contrat de gré à gré pour des services professionnels de conception des plans et devis pour la réfection du ponceau et profilage du cours d'eau sur la route du Lac Pierre-Paul;

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Ce 23 juin 2025

Me Simon Parisé, Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 26 mai 2025 à 19h00 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 23 juin 2025.

Ce 23 juin 2025



Me Simon Parisé,

Greffier